



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Colombie

Question écrite n° 122169

Texte de la question

M. William Dumas attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la rupture des négociations entre le gouvernement de Colombie et les forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC). Ses négociations avaient pour but un accord humanitaire visant à mettre fin aux pratiques iniques de séquestration et de kidnapping qui ont lieu en ce moment en Colombie dans le contexte d'un conflit qui déchire le pays depuis des décennies. Certes, il faut condamner avec fermeté l'attentat qui a été commis le 19 octobre dernier et qui a blessé cinq civils et dix militaires. Mais il ne peut être un prétexte pour mettre fin aux négociations en cours, car cela risque de condamner à mort tous les otages, de prolonger en Colombie un état de violence permanente, et cela alors même que de nombreuses instances de la communauté internationale soutiennent un accord humanitaire. Il lui demande donc d'indiquer quel rôle il entend jouer dans la protection et la promotion des droits de l'homme et du droit international humanitaire en Colombie, et quelle action il entend mener afin de maintenir la paix civile dans ce pays.

Données clés

Auteur : [M. William Dumas](#)

Circonscription : Gard (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122169

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 avril 2007, page 3648